



## QUALIBAT Management de la qualité - C2 Maîtrise qualité (mention : Fonction entreprise générale)

Dernière mise à jour : le 22 octobre 2014 par QUALIBAT

### Délivré par :

QUALIBAT (certification)

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

### Domaine d'application :

Systeme d'organisation qualité

### Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Ce deuxième palier (maîtrise qualité) implique une démarche plus avancée : Une mobilisation suivie de l'ensemble du personnel et des sous traitants ; La maîtrise globale du cycle de production : offre et contrat, conception et développement, coordination, pilotage, exécution, livraison et service après-vente ; La mesure de l'efficacité et le suivi permanent des projets d'amélioration du fonctionnement de l'entreprise

### Critères de confiance :

Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	oui
Contrôle de la qualité des services associés	Pas de contrôle
Suivi annuel de la qualité des services associés	non
Service associés : prise en compte de la satisfaction client	non
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	non
Vérification annuelle des assurances	non
Vérification de l'existence légale du professionnel	oui

Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

### Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Systèmes de management
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Norme ISO 9001 : 2008
Dossier	Demande de certification auprès de l'agence Qualibat.
Examen	Entreprises préalablement qualifiées QUALIBAT.
Audit	Audit dans les locaux de l'entreprise (l'entreprise a la possibilité de demander au secrétariat de la commission de certification de compléter l'audit par une visite d'un ou plusieurs chantiers). Rapport d'audit final transmis à la commission de certification.
Modalités de décision d'attribution	Décision par la commission de certification composée de 2 collèges - utilisateurs et intérêts généraux - entreprises.
Durée de validité (en mois)	36
Modalités de suivi	Audit de suivi intermédiaire : audit qui s'effectue dans les mêmes conditions que l'audit initial
Périodicité du suivi (en mois)	18

@ Agence Qualité Construction 2019.

[1001signes.qualiteconstruction.com](http://1001signes.qualiteconstruction.com)